

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction des musées de France - Musée du Louvre

Les dépôts de l'État
au XIX^e siècle
Politiques patrimoniales
et destins d'œuvres

Auditorium du musée du Louvre
8 décembre 2007

**Sous le haut patronage de madame Christine Albanel,
ministre de la Culture et de la Communication**

Direction des musées de France

Marie-Christine Labourdette
Directrice des musées de France

Rodolphe Rapetti
Adjoint à la directrice

Marielle Riche
Secrétaire générale

Musée du Louvre

Henri Loyrette
Président-directeur

Didier Selles
Administrateur général

Catherine Sueur
Administratrice générale adjointe

Violaine Bouvet-Lanselle
Chef du service des éditions

Comité éditorial

Caroline Chenu-Tsagouris
Sylvie Grange
Yannick Lintz
Annabelle Mathias
Chantal Orgogozo

Organisation du colloque : musée du Louvre

Direction de l'auditorium :

Monica Preti-Hamard, *programmatrice d'histoire de l'art et de muséographie*

Service du récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam :

Chantal Orgogozo, *conservateur général*

Yannick Lintz, *conservateur en chef*

Annabelle Mathias, *collaboratrice scientifique de conservation*

Publication des actes :

Coédition direction des musées de France - musée du Louvre

Direction des musées de France :

Impression, mise en ligne et diffusion :

Sylvie Grange, *conservateur du patrimoine, département des collections, CSHR, recherche, conservation préventive et restauration*

Musée du Louvre :

Direction de la communication :

David Madec, *directeur adjoint de la communication et de la promotion*

Service du récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam :

Collecte des articles, maquettes pour impression et mise en ligne, suivi éditorial :

Caroline Chenu-Tsagouris, *chargée d'études documentaires*

Annabelle Mathias, *collaboratrice scientifique de conservation*

Anne-Elizabeth Vaturi, *chargée d'études documentaires*

Secrétariat : Germaine Chicaya et Michèle Nordin

Service Images et ressources documentaires :

Chrystel Martin, *iconographe*

Service Multimédia :

Sybille Clochet, *adjoite au chef du service Multimédia*

Louis Vignaud, *chargé de l'administration du site Internet*

TABLE DES MATIÈRES

Préface et remerciements	6
--------------------------	---

OUVERTURE DU COLLOQUE LE 8 DÉCEMBRE 2007

Francine Mariani-Ducray	9
Jean-Pierre Bady	15
Henri Loyrette	17

L'APPORT DES COLLECTIONS NATIONALES DANS LES MUSÉES EN RÉGION

Introduction

Chantal Orgogozo et Yannick Lintz	19
-----------------------------------	----

Les dépôts antiques consentis par l'État au musée de Bernay

Delphine Campagnolle	20
----------------------	----

Les dépôts de l'État au musée de Roubaix : une histoire et des questions complexes

Bruno Gaudichon	28
-----------------	----

Les dépôts au musée Gadagne, musée historique de Lyon, musée international de la marionnette

Simone Blazy	36
--------------	----

LA RÉPARTITION DES COLLECTIONS NATIONALES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Réglementation des dépôts, du Consulat au décret du 24 juillet 1910

François Augereau	45
-------------------	----

À l'origine des musées en région : le décret Chaptal (1801) et les concessions de la Restauration

Vincent Pomarède	57
------------------	----

Les échanges archéologiques internationaux au XIX^e siècle : l'exemple d'Alexandre Bertrand et du musée des Antiquités nationales

Hélène Chew	74
-------------	----

La vocation pédagogique des envois d'antiques dans les musées français au XIX^e siècle	
Yannick Lintz	82
Les premiers envois d'antiquités classiques au XIX^e siècle	
Christine Walter	90
Achat, dispersion et regroupement des peintures de la collection Campana	
Michel Laclotte	102
Les majoliques de la collection Campana	
Agnès Bos	110
La politique des dépôts du département des Sculptures (1850-1939)	
Geneviève Bresc-Bautier	124
Les dépôts de la Manufacture nationale de Sèvres	
Tamara Préaud	146
Le sort des collections de peintures du musée du Luxembourg (1818-1850)	
Geneviève Lacambre	150
Le rôle de la commande de l'État aux artistes vivants depuis la fin du XVIII^e siècle	
Claude Allemand-Cosneau	160
La politique de dépôt du Mobilier national en province et à l'étranger au XX^e siècle	
Jean Estève	172
Les dépôts du Mobilier national dans les musées nationaux	
Isabelle Tamisier-Vétois	181
La séparation des Églises et de l'État et ses conséquences sur les collections publiques	
Jean Aubert	184
Table des abréviations	190
Crédits photographiques	191

PRÉFACE ET REMERCIEMENTS

En 1997, la commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art a entrepris le recensement et l'étude de toutes les œuvres déposées – c'est-à-dire prêtées à plus ou moins long terme – par l'État depuis deux siècles, tant en France qu'à l'étranger. Tout autant que l'impossibilité matérielle de conserver à Paris la totalité des œuvres accumulées depuis la Révolution, c'est la volonté politique d'en assurer la transmission et le partage avec l'ensemble de la Nation qui a motivé la répartition de ces collections sur le territoire français. Cette intention pédagogique explique la nature des envois et leur caractère massif : mentionnons notamment les 60 000 objets distribués par le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye et les 18 000 pièces antiques déposées par l'État et par le Louvre. Mais il faut aussi souligner l'étonnante variété des objets (peintures, sculptures, objets d'art, collections ethnographiques) et des conditions de dépôt, qui correspondent à la diversité des institutions déposantes (musées nationaux, Fonds national d'art contemporain, Mobilier national).

On comprend l'intérêt d'une enquête qui analyse la distribution des collections nationales dans les musées de région et hors de nos frontières. Elle permet de repérer les œuvres qui, ne correspondant plus au programme scientifique des musées dépositaires, sont à présent conservées dans des lieux souvent inaccessibles au public, et de concevoir ainsi des projets de répartition mieux adaptés.

Cette étude apporte un éclairage nouveau sur les politiques culturelles et patrimoniales menées au cours des deux derniers siècles, les échanges internationaux, ou encore les modalités de diffusion et de réception des œuvres d'art.

Au moment où est entrée en vigueur la loi permettant le transfert de propriété des dépôts les plus anciens aux collectivités territoriales, ce colloque a permis de dresser un premier bilan des connaissances sur l'histoire de ces envois.

Le service du récolement des dépôts antiques et la direction de l'auditorium du musée du Louvre - organisateurs de ce colloque - tiennent ici à remercier :

Francine Mariani-Ducray, *directrice des musées de France*, Henri Loyrette, *président-directeur du Louvre* et Jean-Pierre Bady, *président de la commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art* qui ont bien voulu soutenir ce projet.

Tous les intervenants qui ont évoqué la politique de dépôts développée par l'institution à laquelle ils appartiennent et ont ainsi assuré la qualité de cette journée.

Les auteurs qui ont accepté d'ajouter leur contribution lors de la publication de ces actes en faisant part de leur indispensable expérience.

Les personnels des musées qui ont efficacement répondu à nos demandes de photographies à Amiens, Autun, Châteauroux, Dijon, Limoges, Lyon, au Mans, à Roubaix et Sèvres.

Enfin que tous ceux qui, par leur aide et leur encouragement, ont permis la réalisation de cette publication trouvent ici l'expression de notre gratitude :

Agnès Alfandari, *chef du service Multimédia, musée du Louvre* ; Sophie Beckouche, *chargée de production, direction de l'auditorium, musée du Louvre* ; Violaine Bouvet-Lanselle, *chef du service des éditions, musée du Louvre* ; Arnault Brejon de Lavergnée, *conservateur général, directeur des collections, Mobilier national* ; Anne Distel, *chef du département des collections (de 2004 à 2008), direction des musées de France* ; Isabelle

Hasselin Rous, *chargée d'études documentaires gérant les dépôts du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, musée du Louvre* ; Marie-Hélène Joly, *conservateur général du patrimoine, adjointe au directeur du patrimoine et des archives, ministère de la Défense* ; Élisabeth Mognetti, *conservateur en chef, directrice scientifique du Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine, Marseille* ; Jean-Pierre Mohen, *conservateur général, directeur du département du patrimoine et des collections, musée du Quai Branly* ; Alfred Pacquement, *directeur du musée national d'Art Moderne, Centre Georges Pompidou* ; Alain Pasquier, *conservateur général honoraire du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, musée du Louvre* ; Christophe Piccinelli-Dassaud, *chef de la régie des oeuvres du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, musée du Louvre* ; Faustine Ronat, *stagiaire au service des relations avec le public, direction de l'auditorium, musée du Louvre* ; Anne-Laure Ranoux, *chef du service Images et ressources documentaires, musée du Louvre* ; Didier Schulmann, *conservateur général, Musée national d'Art moderne, chef de service de la bibliothèque Kandinsky, centre de recherche et de documentation du MNAM* ; Brigitte Tailliez, *chargée d'études documentaires, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, musée du Louvre* ; Jean-Marc Terrasse, *directeur de l'auditorium, musée du Louvre*.